

EHPC, Eco Habitat Partagé Calmette

Dimanche 4 Novembre 2018 – 18:00/20:00

Présents

- Armelle
- Benoît
- Bernard et Marie-T.
- Catherine,
- Claude J.
- Claude et Jean-René
- Éric et Janine
- Évelyne
- Henri
- Joël
- Paulette
- Sara,
- Sébastien (*Céline excusée*)

Excusés

- Anne-Sophie
- Marie-Claire

Absents

- Famille CAZIN

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 22 octobre
2. Nouvelles de Céline et Sébastien suite RV
3. Point sur la réunion "jardin" du 29 octobre
4. Déménagements : présentation documents
5. Électricité : Linky & Enercoop
6. Validation des choix : couleurs de l'ascenseur, sols de la chambre d'amis et de l'appartement libre. Tableaux de synthèse des finitions
7. Questions diverses
8. Prochaine réunion et OdJ.

• **Approbation CR.**

- Retour sur le coût du logiciel de l'ARC (444€) qui paraît excessif ; il serait judicieux de trouver une alternative technique plus économique, un logiciel moins cher. Par ailleurs, il faut impérativement trouver des compétences à l'interne pour la gestion du syndic et se rappeler que cette responsabilité devra tourner ; chacun est invité à s'approprier quelques aspects techniques.
- CR approuvé.

• **Nouvelles de Céline et Sébastien**

Sébastien regrette d'avoir raté la rentrée, Céline et lui-même étaient pris par d'autres impératifs, le projet 'Calmette' est passé au second plan, les mails reçus n'ont pas été suivis. Néanmoins ils sont toujours dans l'aventure et reprennent la barre sérieusement ! Ils adhèrent aux choix faits par le groupe. Sasha a fêté ses 2 ans. Ils rencontrent Mr LEMASSON (CLMH) la semaine prochaine.

• **Réunion « jardin »**

Évelyne n'avait pas modifié, sur son agenda, la date de ce rendez-vous. En se déplaçant à la Mairie, elle a appris que cette réunion (reportée au lundi 5 novembre, 11:00) se ferait en présence – entre autre - de Nathalie BOURHIS (adjointe au maire), Pascal PIMONT (conseiller municipal de quartier), Rémy JOLIVALD (directeur de l'urbanisme), Denis BROCHARD (CLMH), Carine BENHALI (chargée de mission). Cette réunion est à l'initiative de la mairie et fait suite à une plainte de notre voisin, Mr LEHOUELLEUR (?). Ce monsieur déplore l'arrachage d'une haie mitoyenne mais surtout s'insurge contre la hausse de notre terrain qui selon lui risque de provoquer des écoulements, voire des inondations sur sa propriété. Il sera accompagné de Jean-Michel PERES de l'association Stéthoscope. Le problème est du ressort de l'urbanisme et il sera judicieux de laisser monter ses représentants au créneau. La consigne est de laisser parler et de ne s'engager sur aucune dépense ; au regard de sa personnalité, il serait prudent d'amener notre 'adversaire' à consigner ses griefs par écrit et les lui faire signer.

Cette réunion pourrait être une opportunité pour valoriser la « rue jardin » le projet partagé avec l'EHPAD ; un premier document a été élaboré, son budget, pris en charge par la mairie, se monterait à 17500€. De l'autre côté du terrain, la « voie pénétrante douce », une servitude gérée par la ville, devra être réfléchi simultanément.

Pour cette réunion à la mairie, demain à 11:00, EHPC sera représenté par Benoît, Évelyne et Henri ; Joël s'abstient.

PS : profiter de la présence de Denis BROCHARD pour lui demander ce qu'il y a lieu de faire pour la 'cérémonie de la première pierre'.

- **Déménagement/aménagement**

- Évelyne, qui est la première à déménager (Janvier 2019), propose d'alimenter une rubrique «**déménagement**» sur le blog : sites internet, évaluation volumes, comparatifs cartons – garde-meubles - véhicules de transport... On peut déménager sans faire appel à une entreprise en louant un camion et réglant de la main d'œuvre avec des chèques emploi-service par exemple. Dans l'immédiat, elle invite chacun d'entre nous à se débarrasser de choses inutiles... Cf document en PDF '*les 50 choses dont il faut se débarrasser maintenant*'.

- Claude J. et Claude P. se chargent de l'**aménagement** de la salle de réunion et de la chambre d'amis. Pour ce faire, chacun est invité à leur envoyer ce qu'il pourrait mettre à disposition du groupe en précisant les mesures des meubles ; de même, pour la buanderie, il faut répertorier les machines qui peuvent être données et leurs caractéristiques (taille, marque, âge...). Bernard se joint à Claude² pour aménager l'atelier, l'inventaire des outils de jardin sera fait par Henri et Benoît.

- **Électricité**

- Le compteur LINKY est source de polémiques notamment au regard de la confidentialité sur ses habitudes de consommation. Le RGPD (Réglementation Générale de la Protection des Données) interdit la diffusion de nos données sans consentement mais nombre d'entre nous sont sceptiques. A priori, nous serons contraints d'en accepter la pose, le vérifier auprès de Mr BROCHARD. Joël avait interrogé Enercoop à propos de Linky ; selon eux, ce n'était pas la meilleure solution technologique mais la décision est prise et il faut un système d'optimisation des sources d'électricité si on veut faire la transition énergétique. Les ondes ne sont pas d'une grande nuisance, inférieures à celles d'un téléphone portable.

- ENERCOOP : il paraît pertinent que nous ayons le même fournisseur d'électricité. Enercoop est un fournisseur alternatif qui propose une électricité 100% renouvelable et coopérative, ses tarifs sont fixes, inchangés depuis 2005 mais restent élevés. Joël y est abonné, dans une démarche militante : il paie 23€ d'abonnement pour 3€ de consommation ! Joël prend contact avec eux pour voir ce qu'ils pourraient proposer au collectif.

- Il y a d'autres fournisseurs d'énergie, il faut se renseigner sur Internet.

- **Validation des choix**

Catherine centralise les documents validant les choix individuels qui devraient être communiqués pour le 15 novembre ; les choix pour la chambre d'amis sont confiés à Claude², ceux du dernier appartement provisoirement en suspend (Cf. questions diverses).

Catherine contacte Élise LAMBERT et lui demande aussi de lister ce qu'il nous reste à choisir ; nous nous heurtons encore à quelques interrogations :

- Peut-on avoir pour la salle d'eau/bains des carreaux mats ?

- Qu'en est-il des échantillons plus grands pour les sols et des deux supplémentaires autorisés ?

- Les douches sont 'à l'italienne' : qu'en est-il du carrelage au sol ?

Ascenseur : nous optons pour le BLEU sur les murs et ANTHRACITE MOUCHETE pour le sol.

Y-a-t-il une lampe à l'extérieur, devant chaque logement ?

A-t-on des sonnettes aux portes des logements ? Des interphones ?

Le bâtiment sera muni de portes coupe feu : 21000 € de surcoût !

- **Questions diverses**

- Appartement 11, dernier disponible : 60,76 m² + 14,23 m² d'espaces mutualisés. 187 500 €. Tahar a rencontré Sophie PORQUET une éventuelle candidate que 'Verson' n'intéresse pas. Elle vit actuellement dans un appartement de 60m² et ne veut pas plus petit. Tahar la contacte ce soir par

mail, lui communique l'adresse du blog et de Facebook et transmet ses coordonnées à Sara qui prend le relais. La décoration de l'appartement est mise en suspend.

- Rencontre du dimanche 18 novembre, à Caen avec les groupes d'habitat participatif de Haute Normandie, confirmée. Ils apporteront chacun un plat. Rendez-vous à 11:00 sur le terrain. Il nous faut réserver une salle pour le déjeuner et la réunion questions/réponses qui s'en suivra. Qui vient de Calmette ?
- Les rencontres nationales de l'habitat participatif : projet pour octobre 2019 en cours d'élaboration avec pour objectif la constitution d'un réseau normand d'habitat participatif.
Pré-programme :
Vendredi après-midi : visite de trois projets sur Caen (Z'écobâtitseurs, Calmette et Verson) et de trois autres sur Rouen.
Samedi : ateliers sur habitat participatif **et** plus-value - politique publique - organismes sociaux - vieillissement - écologie.
- Visite à Vire de l'entreprise-bois, le vendredi 14 décembre.
Le bois OSB (copeaux agglomérés) pourrait être remplacé par un autre matériau proche de Fermacel très performant, avec du gypse. Il n'y aurait pas besoin de pare-pluie. C'est lourd et apporterait un peu d'inertie thermique.
- Prochaine réunion de chantier fin novembre, un vendredi.

Prochaine réunion
Dimanche 25 novembre, 17:50
Maison des solidarités

A l'ordre du jour qui devra être complété : Point sur la réunion du 5 novembre, la rencontre du 18 novembre, la réunion de chantier de fin novembre, ce qui reste à préciser à Élise, l'appartement 11 et sa candidate, Enercoop suite rencontre de Joël, le syndic (créer une commission, il faut avancer, le syndic doit être constitué à la remise des clés, on doit communiquer un nom à l'administration).